

CAPL des 25 et 26 juin 2012

Recours de notation catégorie B

Compte-rendu

ENVELOPPE BONIFICATIONS (Capital/Mois)

Filière Gestion Publique	Filière Fiscale
+ 0,02	+ 0,02
Echelon variable : 7	Echelon variable : 5
Echelon terminal : 0	Echelon terminal : 0
	+ 0,06
	Echelon variable : 1
	Echelon terminal : 0

Le 0,02 correspond à 1 mois de bonification, le 0,06 à 3 mois. Le 0,06 en FGP ne peut s'obtenir que lors d'un recours en CAP Nationale. La CAP locale ne donnant qu'un avis sur l'attribution de la bonification d'un 0,06.

NOMBRE DE RECOURS EXAMINES

Le délai de deux mois n'étant pas éteint, les recours qui arriveraient avant ce délai seront traités au niveau national.

Filière Gestion Publique	Filière Fiscale
11	18

A l'issue de la présentation des dossiers de révision de notation, la CGT est intervenue avant que la Parité administrative ne statue. La Cgt a exigé que la réserve soit utilisée dans son intégralité contrairement aux CAPL A et C.

Toulouse, le 26 juin 2012

Monsieur le Président,

Si vous le permettez nous voulons attirer une nouvelle fois votre attention avant que vous n'alliez délibérer sur les différents dossiers.

Nous venons d'examiner plusieurs demandes de recours de notation sur les appréciations ou la note chiffrée en elle-même.

Nous vous l'avons déjà souligné mais ces demandes de révision ne sont pas des actes anodins. Leur faible nombre en est une preuve.

Les collègues ont besoin d'être reconnus par la Direction. Ce n'est pas là une opération liée à un « égo » qui se voudrait supérieur aux autres ou une estime de soit surdimensionnée, non c'est juste une légitime reconnaissance attendue.

Pour la plupart, les collègues n'ont pas caché leur révision de la notation. Les collègues de leur service sont souvent au courant.

Alors me direz-vous ? Alors, tout le monde attend les conclusions de la CAPL, voire de la CAPN si nécessaire.

Pourquoi insister là-dessus ? Tout à l'heure, de par votre souhait ou non de donner raison aux collègues vous allez valoriser ou pas l'image de la Direction. **On continue sur l'injustice ou non.**

Sans doute, vous trouverez ces mots trop forts, mais ne vous y trompez pas.

La non reconnaissance professionnelle peut être la première étape à l'isolement d'un collègue. S'il est à nouveau non reconnu aujourd'hui, l'isolement s'amplifiera.

OUI, nous avons une responsabilité collective aujourd'hui en tant que personnels de l'Etat de donner une image de solidarité professionnelle, d'entre-aide et non pas de développement de souffrance au travail. **N'oubliez pas que la notation participe à la souffrance morale des agents.**

Voilà, nous voulions rajouter ces quelques mots pour insister sur la responsabilité qui est la vôtre maintenant.

Vous avez à disposition une certaine enveloppe à répartir. **Répartissez la toute**, vous en sortirez « grandi » surtout dans le contexte d'incertitude de l'avenir de la notation à l'heure où nous en sommes.

Résultat des recours de la Filière Fiscale

5 dossiers ont obtenu une bonification à + 0,02

1 dossier a été valorisé à + 0,06

Un seul dossier n'a pas obtenu satisfaction dans sa demande de modification des appréciations.

L'administration a distribué la totalité de la réserve de bonification.

VOTE : La CGT a voté POUR la demande de l'agent.

Résultat recours de la Filière Gestion Publique

7 dossiers à échelon variable ont obtenus une bonification à + 0,02

2 dossiers ont obtenu un avis favorable pour un recours en CAP Nationale

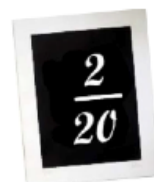
3 dossiers ont obtenu une modification de l'appréciation ou du synoptique ou de l'avis au changement de corps.

L'administration a distribué la totalité de la réserve de bonification.

VOTE : la CGT a voté POUR la demande de l'agent.

Sur l'évolution de la note à + 0,01 :

La Direction a rappelé l'harmonisation des pratiques entre les deux filières : la note pivot correspond à un bon agent, le + 0,01 correspond à un très bon agent.



Filière Fiscale :

71 agents ont obtenus + 0,01, soit 20,00 %, des agents.

Filière Gestion Publique

123 agents ont obtenus + 0,01, soit 26 % des agents.

Alors que le système tel que nous le connaissons va être modifié, la CGT s'interroge sur le respect des engagements pris par les notateurs en attribuant un + 0,01 qui est en principe prometteur d'une valorisation à + 0,02 (1 mois).

Au cours de la CAPL, deux agents de la filière fiscale ont obtenu un + 0,01.



Délais de recours en CAPN

Attention si vous souhaitez faire un recours en CAPN, vous disposez de quinze jours à compter de la signature de la réception de la notification de rejet de votre révision de la part du Président de la CAPL.

Conclusion

Dans cette CAP nous avons eu à défendre des dossiers qui présentaient tous un caractère d'excellence (reconnu également par l'administration). Malgré cela et à cause du contingentement tous n'ont pas été satisfaits. Cette situation démontre une fois de plus la limite du système qui n'est pas basé sur la manière de servir de l'agent mais bien sur une répartition de la pénurie.

La CGT reste attentive à la mise en place du futur système de notation qui doit offrir un maximum de garanties et doit constituer une avancée sociale pour l'ensemble des agents de la Direction des Finances Publiques. Les élus de la CGT sont à vos côtés pour défendre les intérêts individuels et collectifs des agents.



INFORMATION IMPORTANTE :

La CAP de mutation qui devait se tenir le 5 juillet est reportée au 12 juillet 2012. La CGT déplore cette situation qui retarde l'organisation de l'installation des agents affectés dans notre département.

Vos représentants CGT Finances Publiques :

Contrôleur Principal : Marie-Thérèse SERENA, Jean-Marc SERVEL

Contrôleur 1^{ère} classe : Luc WAY, Anne-Marie REVEL

Expert : Boris BEAUDOIN

N'hésitez pas à prendre contact avec elles pour toute question.



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :